



Municipalité de Belmont-sur-Lausanne

Procès-verbal – Extrait des décisions

Séance ordinaire du 29 janvier 2024 - N° 2024.003

1 Municipalité

1.1 Assermentations

1.2 Procès-verbal de la séance précédente

Décision : Le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2024 ayant été soumis pour approbation préalable, la Municipalité prend acte qu'il a été validé par voie de circulation.

1.3 Communications, propositions et agenda de la semaine de la Syndique

Décision : de prendre acte selon rapport oral.

1.4 Communications, propositions et agenda de la semaine des Directions

Décision : de prendre acte selon rapport oral.

1.5 Organisation de la Municipalité

1.5.1 Greffe municipal - Modifications de l'Annexe 1 aux Directives d'organisation de la Municipalité

Décision : de valider les modifications de l'Annexe 1.

2 Délégations/représentations

2.1 Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) - Invitation à la présentation du concept cantonal du sport

Décision : d'annoncer la venue de MM. Grégoire Vagnières et Jean-Claude Favre en date du 20 février 2024 à Lausanne.

3 Courriers entrants à l'attention de la Municipalité

3.1 Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) - Demande de collaboration

Décision : de prendre acte de ce qui précède et de charger la DUD de répondre qu'aucun bien ne répond à leur requête.

3.2 Beat Clerc - Spectacle sur Louis Armstrong

Décision : de prendre acte de ce qui précède et de charger la DJAS d'étudier ce projet.

3.3 UCV - Démarrage opérationnel de la force d'intervention cantonale

cybersécurité (CSIRT) - Informations utiles

Décision :

- de prendre acte de ce qui précède et de transmettre à la DFMI et à la DAGSP pour information.
- de charger la DFMI de communiquer à la Municipalité qui est notre représentant dans la cellule de crise et quel en est le fonctionnement.

3.4 Direction générale de l'environnement (DGE) - Consultation sur une révision du Programme de gestion des carrières (PGCar)

Décision : de charger le Greffe de répondre à la DGE que la Commune n'a pas de remarque à formuler.

4 Objets soumis par direction

4.1 Conseil communal

4.2 Direction de l'Administration générale et de la Sécurité publique (DAGSP)

4.2.1 Manifestation - Belimont - Vide Hôtel-Restaurant - du 2 au 9 février 2024

Décision : de prendre acte de ce qui précède.

4.2.2 Ressources humaines - DTSI/DUD – « X » - Départ à la retraite au 31.08.2023

Décision : de prendre acte de ce qui précède.

4.2.3 Ressources humaines - DJAS - CVE - Recrutement d'un-e intendant-e à 50%

Décision : d'accepter la mise au concours du poste précité.

4.3 Direction des Finances, de la Mobilité et de l'Informatique (DFMI)

4.4 Direction de la Jeunesse et des Affaires sociales (DJAS)

4.4.1 Manifestation - Belmont24 - Giron des musiques - du 23 au 26 mai 2024

Décision :

- d'autoriser la manifestation ci-dessus avec délivrance du permis temporaire pour vente de boissons alcooliques à consommer sur place (CHF 50.-/permis 03/2024) et du permis pour autorisation la vente de la tombola (autorisation 01/2024), sous réserve de la procédure POCAMA.
- de charger les services concernés (DUD/DTSI) de prendre connaissance des plans de circulation et de parage, d'en informer la PEL et de mettre à disposition, en collaboration avec la PEL, la signalisation routière.
- de prendre acte que la DJAS a déjà informé l'organisateur de ses obligations quant aux manèges et forains.

4.4.2 Don - Établissement primaire Pully, Paudex et Belmont - Conférence des maîtres de fin de semestre - 30 janvier 2024 - Vin communal

Décision : de consentir à offrir 3 bouteilles de vin blanc et 3 bouteilles de vin rouge et de charger « X » de mettre à disposition lesdites bouteilles.

4.4.3 DJAS - Projet - ATE - plan de mobilité scolaire

Décision :

- d'accepter le lancement du projet et les montants devisés par l'ATE.
- de charger la DJAS de mener les démarches en collaboration avec ATE.

4.5 Direction des Travaux et des Services industriels (DTSI)

4.6 Direction de l'Urbanisme et des Domaines (DUD)

4.6.1 Police des constructions – Parcelle 351 – Construction « En Arnier III » - Enquête publique avec dérogation

Décision :

- d'accorder la dérogation à l'article 14 al. 1 LPrPNP en application de l'article 15 LPrPNP.
- de soumettre le dossier aux formalités d'enquête publique.

4.6.2 Conventions concernant l'exploitation de la zone forestière sise sur la parcelle 351 et la parcelle 487

Décision : d'adopter les conventions qui prendront fin au 31 décembre 2024 concernant les frais d'entretien et l'exploitation de la zone forestière sise sur la parcelle 351, propriété de la « X », et la parcelle 487, propriété de « X ». Pour rappel, il s'agit de forêts privées protectrices pour lesquelles la Commune recevra des subventions qui couvriront le travail du garde-forestier et de l'entretien.

4.6.3 Logements communaux - Hausses des loyers

Décision : de charger la DFMI de transmettre un rapport à la Municipalité sur la situation des emprunts et la rentabilité de chaque immeuble, au vu des hausses proposées.

de charger la DFMI de se mettre en relation avec la gérance RILSA afin de connaître la situation des charges de chauffage et d'eau chaude ainsi que des frais accessoires.

4.6.4 Bâtiments - Administration - Boîte aux lettres pour les votations-élections - Achat

Décision :

- d'adjuger la fourniture et la pose à l'entreprise Givel pour le modèle type 1002, exécuté sur mesure avec trois compartiments, pour un montant de CHF 1'968.40 HT.
- d'adjuger une plus-value pour le thermolaquage RAL identique au support pour un montant de CHF 550 HT.
- de porter le montant total de CHF 2'722.40 TTC sur le compte n° 357.0.3111.04.